

## LA MUSIQUE DANS LES GROUPES DE JEUNES

**U**N guitariste et un flûtiste au coin d'une rue du quartier latin, c'est une musique et c'est un groupe de jeunes, car ils sont vingt ou trente à écouter les musiciens.

Un organiste et cinq ou six jeunes passionnés d'orgue qui l'entourent, c'est aussi une musique et c'est aussi un groupe...

Que faut-il dire, alors, sur la musique dans les groupes de jeunes, lorsqu'on ne dispose d'aucune enquête scientifique sur la question, mais seulement de remarques qui ne sont le fruit que de l'observation ?

### **Quelle musique ?**

On demande à l'auteur de ces lignes de décrire une situation ! Mais quel va être le critère de son classement ? Devant la variété des musiques et des groupes, le souci d'objectivité oblige à considérer les différentes musiques intéressant les jeunes, non pas d'abord selon leur style (classique, moderne, pop...), mais selon le phénomène sociologique qu'elles manifestent. Il faut, en effet, dépasser la subjectivité du jugement de valeur, pour tenter d'analyser la fonction qu'occupe la musique chez les jeunes.

Il nous semble que nous pouvons ainsi déterminer quatre sortes de manifestations musicales autour desquelles se regroupent les jeunes : une musique d'option, une musique de création, une musique d'action, une musique de consommation.

### **Musique d'option.**

Il s'agit, ici, d'une musique sélectionnée volontairement, au nom d'une référence esthétique ou idéologique. C'est une musique de minorité. Ainsi, on se réunira aussi bien autour de la musique d'avant-garde ou du free-jazz, qu'autour de la musique d'orgue ou de la musique pop.

La musique sélectionnée obtient sa qualité d'emblème du fait qu'elle est choisie par contraste éliminateur vis-à-vis de l'ensemble de la production sonore actuelle. Le motif du choix peut être purement esthétique (on est passionné de... ou bien on a horreur de tout ce qui... et donc...) ou idéologique (tel style ou tel groupe ou tel chanteur traduit bien musicalement notre vision du monde ou notre contestation de la société).

On trouvera là des fanatiques intransigeants qui ne jurent que par Xenakis, les Beatles, Bach ou Archie Shepp. Mais aussi des esprits ouverts qui s'intéressent à tous les modes d'expression de notre temps.

Très liée à une prise de position culturelle, l'option musicale est souvent le signe d'une manière d'être dans le monde.

### **Musique de création.**

L'essentiel n'est pas ici la musique que l'on écoute, mais la musique que l'on fait. Depuis dix ans, à la suite du succès remporté par les groupes « Rock » américains (Elvis Presley, etc.) et bientôt après, de l'invasion Beatles (à partir de 1963 en France), il est incontestable que le nombre des jeunes qui ont voulu eux-mêmes produire leur propre musique a considérablement augmenté. Le climat de liberté d'expression provoqué par mai 1968 a relancé le phénomène en l'orientant vers une création encore plus spontanée et plus libérée de toute forme reçue, même récente. (C'est, d'ailleurs, l'une des nombreuses caractéristiques de la musique pop.)

Il y a ainsi une multitude de groupes au sein desquels la musique créée spontanément l'emporte sur toute autre. Et le facteur groupe joue, ici, vraiment à fond, car cette création suscite une intense communion, non seulement entre les producteurs de son, mais aussi entre tous ceux qui participent à l'événement créateur. (Il se passe quelque chose...)

Il est évident que le mouvement Pop-Hippy favorise ce genre de manifestation et que la musique produite en sera très influencée : celle-ci sera donc plus une imitation qu'une création. Mais, à la limite, ce n'est pas tant la musique elle-même qui a de l'importance, c'est plutôt la situation affective de liberté créatrice qu'elle révèle et fait exister. Et ce qu'il faut bien voir, c'est que l'on assiste à la réapparition, en Occident, d'un contexte sociologique dans lequel la production d'une certaine musique spontanée et primitive a une fonction de cohésion et d'expression collectives.

### **Musique d'action.**

Poursuivant notre tournée, nous rencontrerons maintenant une musique à laquelle on demande d'être le support d'une action. On pense naturellement à la danse, en tout premier lieu. Il faut alors noter deux caractéristiques de cette musique pour danser.

a) C'est une musique de style incantatoire. L'action dansée ne vise pas à réaliser des figures précises et ordonnées (comme c'était le cas avec la valse ou même encore avec le rock). Elle est beaucoup plus généralement l'occasion d'une expression libre de la frénésie de vivre, cherchant même à aller, presque inconsciemment, jusqu'à une perte de contrôle de soi-même. Le danseur est alors « possédé » par la musique qui prend totalement pouvoir sur lui, et notamment grâce à la puissance « démente » que peut atteindre le volume sonore fourni par les amplificateurs.

b) C'est une musique essentiellement collective, bien qu'on ne la danse pas en couples. En effet, chacun s'exprime individuellement, comme il le veut, mais l'expression individuelle n'est possible qu'au sein d'un groupe dont chacun des membres entre à fond dans le jeu collectif.

Il faut ajouter à cette première catégorie de musique d'action, une autre opération dans laquelle la musique est prise, cette fois, comme support d'une action contemplative. L'intérêt porté par les jeunes à la musique indienne de Ravi Shankar, par exemple, et l'influence de cette musique sur les Beatles, puis sur une part importante de la musique pop, a favorisé dans certains groupes de tendance hippy la mise en place d'écoutes communautaires, quasi religieuses, d'une musique à laquelle on demande, suivant les cas, une communion à la beauté, au calme, ou même une évasion proche de celle que procure la drogue (et quelquefois l'accompagnant !).

Là encore, c'est la puissance communionnelle que possède cette musique, beaucoup plus que ses qualités intrinsèques, qui motive son utilisation par les jeunes. Et c'est le lieu de mentionner que la musique d'orgue semble pour beaucoup (y compris chez les hippies) présenter, elle aussi, une certaine capacité « d'extase » collective.

### **Musique de consommation.**

Nous voici, enfin, dans un groupe de jeunes qui ne se sont pas réunis spécialement pour la musique. Mais on va écouter des disques, des cassettes, ou simplement mettre la radio.

Les disques ou les cassettes manifestent bien une volonté de sélection puisqu'il a fallu les choisir pour les acheter. Mais la sélection a moins été faite en raison de préférences personnelles motivées, qu'en dépendance de ce que les mass-media (Radio — Télévision — Presse) présentent comme étant à la mode.

Depuis 1960, le « transistor » joue un rôle culturel capital et il a notamment permis l'immense audience que reçoivent les émissions consacrées aux jeunes sur les postes des grandes ondes. Il est indéniable que la musique destinée aux jeunes a, depuis plus de dix ans, forgé non seulement des goûts, mais des mentalités.

L'accoutumance à un style particulier de musique, même s'il ne sert que de fond sonore, finit par conditionner et l'oreille et l'esprit des auditeurs. C'est ainsi que le style « Beat » et « Pop » est devenu une musique de génération s'opposant par elle-même à toutes les autres. L'immense majorité des jeunes en est tellement imprégnée qu'il ne lui est plus possible de trouver ailleurs sa nourriture. Les jeunes ne sont vraiment rassasiés que si c'est cette musique-là qu'ils consomment. Et ils ne peuvent en consommer d'autre, parce qu'ils n'ont pas le choix aux rayons de leur « supermarché musical ».

\*

\*\*

1° Quel que soit notre jugement esthétique sur les différents styles de musique évoqués dans ces pages, il ne nous est pas permis d'ignorer les phénomènes sociaux dont ils sont le signe.

2° Depuis une dizaine d'années, une véritable révolution culturelle s'accomplit chez les jeunes. Il en va de notre compréhension de leur mentalité, que nous sachions être attentifs à la musique dont ils vivent et à la vie que leur musique exprime.

3° Même si nous ne savons pas où tout cela aboutira, il n'est pas possible de penser qu'il n'en restera pas de trace dans les oreilles et les esprits de demain.

4° On ne voit pas comment une réflexion sur la liturgie d'aujourd'hui et de demain pourrait faire l'économie de ce regard et de cette analyse.

Claude DUCHESNEAU.

#### BIBLIOGRAPHIE :

Avant tout, il paraît indispensable de préciser qu'aucune lecture ne remplacera l'observation « en direct » de ce qui se passe dans les discothèques, dancings, manifestations d'avant-garde, festivals-pop, concerts de free-jazz, etc. On peut aussi brancher son transistor vers 21 heures sur Campus, le Pop-club ou Jean-Bernard...

Enfin, on peut lire utilement : le numéro 21 de la revue *Planète* sur Bob Dylan et la Beat-generation (avril-mai 1971) ; le numéro 2 de la revue *Musique en jeu* qui consacre son dossier à la pop-music.